



**HAL**  
open science

## Les sciences sociales face au conflit casamançais: quelques résultats

Séverine Awenengo-Dalberto, Vincent Foucher

► **To cite this version:**

Séverine Awenengo-Dalberto, Vincent Foucher. Les sciences sociales face au conflit casamançais: quelques résultats. 2012. hal-01863386

**HAL Id: hal-01863386**

**<https://hal.science/hal-01863386>**

Submitted on 28 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les sciences sociales face au conflit casamançais : quelques résultats

Cet article entend apporter un éclairage sur le conflit qui oppose depuis presque 30 ans le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) à l'Etat sénégalais, fait majeur de l'histoire du Sénégal depuis l'indépendance. Pour saisir ce que doit (et ne doit pas) la revendication indépendantiste au contexte social et politique contemporain et aux héritages directs ou indirects de la situation coloniale, il nous a semblé important de revenir sur le temps plus long du 20<sup>e</sup> siècle.

Ce retour à l'histoire est d'autant plus important que le MFDC et les loyalistes se sont affrontés *aussi* sur le terrain de l'histoire, souvent en mobilisant une littérature scientifique ancienne (Jean Girard, Louis-Vincent Thomas, Christian Roche). On a vu ainsi les deux parties se disputer la figure de la prophétesse Aline Sitoé Diatta. Or la virulence de la lutte autour de l'histoire casamançaise a longtemps stérilisé au Sénégal le débat scientifique sur le sujet. La plupart des essais sur la question de Casamance disponibles au Sénégal sont partisans, marqués par les stéréotypes et les jugements de valeur. Il y a bien eu, récemment, une floraison de travaux menés par des étudiants de l'UCAD, mais ils n'ont guère eu d'écho. Nous voudrions donc ici contribuer à rendre accessibles les principaux résultats (mais aussi les interrogations) d'une série de travaux menés ces quinze dernières années par des historiens, géographes, anthropologues et politologues, souvent européens ou américains<sup>1</sup>.

La difficulté à produire un discours scientifique apaisé sur le sujet témoigne de la sensibilité extrême du sujet : prendre au sérieux la question de Casamance et prétendre qu'il faut y voir autre chose que du banditisme, les manœuvres de pays étrangers malveillants ou la manifestation de la primitivité des Diola, c'est déjà être un traître au grand récit nationaliste sénégalais ; et remettre en cause la glorieuse histoire produite par les indépendantistes pour insister sur les dimensions plus contemporaines de la crise ainsi que sur les clivages qui divisent la société casamançaise, c'est aussi, pour certains, trahir. C'est pourtant le double risque que nous souhaitons courir ici, dans l'espoir d'apporter une contribution à un véritable débat démocratique sur cette épineuse question. Les trente années du conflit, les morts et les drames intimes qui, de tous bords, l'ont accompagné et l'accompagnent encore, méritent qu'on prenne le temps de la réflexion, de la compréhension et du respect.

\*\*\*

Il faut sans doute d'abord commencer par rappeler que la Casamance (qui recouvre les régions actuelles de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda) est, comme entité géographique, un produit du dispositif colonial français. Des territoires aux expériences historiques et culturelles très différentes s'y sont ainsi trouvés rassemblés. Les Portugais contrôlaient certes plusieurs comptoirs isolés à travers la zone depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et ce sont eux qui ont fondé en 1645 Ziguinchor, petit port de commerce. C'est après avoir obtenu la cession de Ziguinchor en 1886 que les Français ont organisé le territoire de la Casamance. En raison des problèmes de communication avec Saint-Louis, des difficultés de la conquête et de l'organisation de son économie, la zone était administrée jusqu'en 1939 par un administrateur supérieur qui répondait au gouverneur du Sénégal. Un cran en-dessous, le maillage administratif a été fréquemment remanié, au gré des stratégies coloniales de contrôle des populations et de « mise en valeur » économique de la Casamance.

---

<sup>1</sup> Nous avons préféré ici ne pas embarrasser les lecteurs de l'appareil critique qui nourrit cette synthèse, nous limitant à noter les références de quelques archives importantes. Nous sommes bien sûr, à travers la rédaction de *Sud Quotidien*, à la disposition de ceux qui souhaiteraient obtenir les références scientifiques ici synthétisées.

L'idée d'une plus grande autonomie de la région a d'abord été portée par les commerçants français regroupés autour de la Chambre de commerce de Ziguinchor et par les administrateurs supérieurs eux-mêmes. Mais les autorités coloniales, basées à Saint-Louis, n'ont jamais donné suite, et la Casamance est restée partie intégrante de la vie administrative et économique du Sénégal. Ce sont donc ces Européens – administrateurs, ethnographes, missionnaires – qui ont été les premiers à imaginer, du dehors, une identité casamançaise, en la dessinant par rapport au reste de la colonie du Sénégal. Étayé principalement à partir de la Basse Casamance, ce point de vue construisait la région comme un espace de tradition et d'isolement, d'anarchie et de « fétichisme ». Pour les administrateurs, cette vision justifiait les difficultés rencontrées durant la conquête et pour le gouvernement, notamment pour le travail forcé, la levée des impôts et des recrues, mais aussi pour la mise en place d'une chefferie de canton (précisons toutefois sur ce dernier point que, rapidement, la quasi-totalité des chefs de canton dans la zone diola étaient des autochtones, souvent des convertis à l'islam ou au catholicisme). Ethnocentrique et stéréotypé, le regard colonial manquait la complexité des vécus sociaux et politiques africains du XIXe et de la première moitié du XXe siècle. Les populations de Casamance ont en effet rapidement développé des modes de contestation, d'adaptation et de gestion de la situation coloniale, et d'importants changements socioculturels se sont produits, notamment en Basse Casamance. Nous discuterons ici avant tout de cette zone, peuplée essentiellement par les Diola, puisque c'est elle qui, malgré les principes officiels du mouvement séparatiste, a fourni la très grande majorité des militants de la lutte, ainsi que son terrain d'affrontement. Pour comprendre le destin de cette région, il faut revenir sur trois des principales évolutions ayant affecté les groupes diola : l'islamisation, la scolarisation et la migration urbaine.

Tout d'abord, la période coloniale a permis une diffusion rapide de l'islam sur la rive droite du fleuve Casamance, là même où les marabouts guerriers peuls et mandingues avaient échoué à l'imposer au fil du XIXe siècle. De nombreux Diola sont venus faire des saisons agricoles chez les Mandingues en Moyenne Casamance et en Gambie anglaise. Une grande partie des groupements diola ont alors procédé à une véritable révolution culturelle, se reconstruisant autour de l'arachide et de l'Islam, apporté par les marabouts mandingues et maures. Cette islamisation s'est effectuée « par le bas », au travers une multitude de foyers, ce qui explique l'absence de monopole confrérique en Casamance et l'influence limitée des marabouts. L'actuel département de Bignona, le plus peuplé de Basse Casamance, est ainsi passé de 26 % à 74 % de musulmans entre 1936 et 1960. Contrairement aux idées reçues, l'islam était donc déjà majoritaire en zone diola au moment de l'indépendance.

L'Eglise catholique a néanmoins joué un grand rôle dans la région, en particulier dans la zone diola, où elle a concentré ses efforts à partir de la fin du XIXe siècle après ses échecs dans le nord du Sénégal et en Moyenne Casamance. Elle a ainsi pu constituer une communauté catholique minoritaire mais solide et influente. Surtout, elle a joué un rôle essentiel dans la diffusion de l'école, secondée par la suite par l'administration coloniale. En Basse Casamance, la scolarisation a littéralement explosé après la seconde guerre mondiale, les populations elles-mêmes construisant alors des écoles pour demander des maîtres à l'Etat colonial. Le taux de scolarisation primaire est depuis lors l'un des plus élevés du Sénégal – cette particularité concerne spécifiquement la zone diola, et les zones mandingue et peul de Moyenne et Haute Casamance restent parmi les moins scolarisées du Sénégal. On est donc ici loin du stéréotype (partagé souvent aussi bien par les loyalistes que par les séparatistes) d'une Casamance rurale et traditionnelle : au contraire, les jeunes Diola ont fait depuis longtemps le choix de l'école pour renégocier leur rapport aux aînés et pour s'ouvrir un chemin vers la modernité, en partant à Dakar et en essayant d'accéder à des emplois d'Etat (en l'occurrence, souvent dans la petite fonction publique ou dans les forces de sécurité). Les femmes aussi se sont taillé une place dans la nouvelle économie monétaire en s'employant dès le début du

XXe siècle comme dockers à Ziguinchor, avant d'aller travailler comme employées de maison, principalement à Dakar. Les communautés villageoises ont fini par valider ces choix, qui ont entraîné une transformation en profondeur de l'ordre socioculturel, et en particulier des rapports de genre (hommes/femmes) et de génération (jeunes/aînés).

Le boom scolaire est intervenu au moment où la loi Lamine Guèye de 1946 ouvrait l'espace politique dans la colonie du Sénégal. Élu en décembre 1946, les premiers conseillers généraux de Casamance étaient essentiellement issus de l'ancienne élite urbaine « citoyenne », attachée à Lamine Guèye et à la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). En dehors de Pierre-Edouard Diatta, fils du chef de la province d'Oussouye, il s'agissait là principalement de commerçants et de fonctionnaires originaires des Quatre Communes du nord Sénégal. Rassemblées autour d'Emile Badiane et d'Ibou Diallo, les élites scolarisées casamançaises en formation sont entrées en politique pour contester l'hégémonie et le centralisme de la SFIO. En cela, elles rejoignaient presque naturellement Léopold Sédar Senghor et son Bloc démocratique sénégalais (BDS), représentant les sujets contre les Quatre Communes, et c'est dans le journal de Senghor, *Condition Humaine*, qu'ils ont publié leur « appel aux ressortissants de la Casamance » en mars 1949. Un mois plus tard, en avril 1949 (et non en 1947), Badiane et Diallo envoyaient au gouverneur du Sénégal les statuts du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Les statuts définissaient ainsi la ligne du mouvement : « La quintessence du mouvement est de redresser notre politique locale et de militer en communauté intellectuelle pour poser, étudier et résoudre les divers problèmes locaux dans un cadre général, sans toutefois entraver ni créer des obstacles aux questions intéressant le Sénégal dans son ensemble »<sup>2</sup>. C'est donc ainsi qu'apparaît une défense de la Casamance (articulée au « Sénégal dans son ensemble »), portée par une minorité scolarisée et urbanisée qui est elle-même issue de la situation coloniale.

La vie politique entre 1949 et 1954 est marquée par les négociations entre le MFDC et le BDS, qui permettent aux principaux leaders du MFDC d'obtenir des fonctions politiques et au BDS de s'imposer dans la région. En 1951 et en 1952, c'est en Casamance que le BDS obtient ses meilleurs résultats électoraux, et le MFDC fournit cinq des huit conseillers territoriaux élus sur la liste conjointe BDS-MFDC. Mais la fusion entre les deux organisations décidée au congrès de Bignona en 1954 suscite la réaction d'une nouvelle génération de jeunes scolarisés, marqués par le marxisme et critiques envers la modération politique de Senghor. Se crée alors le Mouvement autonome de Casamance (MAC), qui revendique son autonomie par rapport au BDS. Le MAC, que rejoint Assane Seck, s'allie avec Lamine Guèye pour les élections législatives de 1956, mais n'obtient que des succès limités : il reste un parti de cadres, qui ne mobilise pas sur la défense de la Casamance et réunit d'ailleurs, à côté de jeunes intellectuels diola de gauche, beaucoup d'anciens de la SFIO de Ziguinchor liés au nord du pays. Il n'est en tout cas jamais question alors d'une indépendance de la Casamance. La question des indépendances africaines n'émerge d'ailleurs que plus tard, à la fin des années 1950.

Ce sont une fois encore les autorités coloniales françaises qui mettent sur la table l'idée d'une autonomie de la Casamance, à l'occasion du référendum de 1958 sur l'adhésion du Sénégal à la Communauté française. Les Français craignent en effet le vote du Sénégal, où le parti de Senghor, l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS), est encore fidèle à la ligne du « Non » adoptée au Congrès de Cotonou. Ils négocient alors avec les élus casamançais pour se garantir les voix du sud. Début septembre 1958, l'administrateur du cercle Amédée Brousset propose ainsi le marché suivant : en cas de vote négatif au nord du Sénégal mais positif dans le cercle, la France détachera la Casamance du Sénégal. Ce marché séduit la plupart des élus casamançais qui font campagne pour le oui, tandis que certains militants UPS de Ziguinchor

---

<sup>2</sup> Archives nationales du Sénégal, 11 D1/309, Statuts du MFDC.

dénoncent l'indiscipline des élus, leur trahison et « l'idée de séparation de la Casamance du Sénégal »<sup>3</sup>. On sait que cette même technique a été envisagée ailleurs au Sénégal et dans d'autres territoires de l'Outre-mer français. La communauté lébou du Cap-Vert avait ainsi été encouragée à exprimer sa volonté de « ne pas être liée par ce vote et de conserver la possibilité de pouvoir définir librement les nouveaux rapports qui pourraient la lier avec la France »<sup>4</sup>. Une demande ultérieure pour la transformation de la presqu'île du Cap-Vert en département français adressée par des dignitaires lébou avait d'ailleurs poussé le transfert de la capitale du Sénégal de Saint-Louis à Dakar. On connaît la fin de l'histoire : mi septembre 1958, l'UPS se rallie au « Oui », qui l'emporte au Sénégal. Le marché est donc annulé. Sans doute doit-on retenir que, si l'idée française a séduit bien des élus casamançais, ils n'ont pas pour autant protesté contre son retrait, ni suscité une mobilisation séparatiste. Bien au contraire : ils s'engagent dans la mise en place du Sénégal indépendant. Pour les nouvelles autorités sénégalaises, la principale menace ne venait pas d'un projet indépendantiste casamançais, mais bien des actions « subversives » de la gauche marxiste et nationaliste, bien implantée en Casamance et au Sénégal oriental, dans un contexte géopolitique tendu. C'est d'ailleurs de l'autre bord idéologique, par le président guinéen Sékou Touré, qu'est formulé un nouveau projet de séparation de la Casamance... pour son rattachement à un bloc nationaliste de gauche constitué autour de la Guinée avec la Guinée portugaise en lutte.

A l'indépendance, Senghor continue le travail d'assimilation des principales figures politiques de Casamance – Emile Badiane en tête – comme avec d'autres segments de la société sénégalaise. Mais dans les années 1960-70, ce n'est pas par le haut que l'intégration au Sénégal se réalise, mais plutôt par les dynamiques sociales engagées au sortir de la seconde guerre mondiale en Basse-Casamance. La scolarisation a nourri (et bénéficié de) l'accélération des migrations diola vers Dakar, pôle d'opportunité professionnelle. La scolarisation et la migration à Dakar apparaissent alors comme autant de chemins menant au Sénégal. Mais l'investissement est aussi local, dans le militantisme UPS, le parti du président Senghor, qui mobilise avec succès les cadres locaux, notamment à Bignona<sup>5</sup>.

\*\*\*

A la fin des années 1970, la Casamance, et la société diola en particulier, sont remuées par une série d'évolutions. L'État sénégalais entre dans une crise grave. Il ne peut plus répondre aux attentes en matière d'éducation et d'emplois salariés, et la déception est particulièrement forte chez les Diola, qui ont plus que les autres parié sur l'État. La condition de bien des migrants casamançais à Dakar se dégrade. A Ziguinchor se rencontrent les Casamançais venus des campagnes, de plus en plus nombreux, et des migrants venus du nord du Sénégal, fonctionnaires et commerçants, qui disposent de moyens financiers supérieurs. Les luttes autour du foncier deviennent particulièrement aiguës dans la capitale régionale. Elles se combinent avec des tensions croissantes dans la sphère politique officielle : au sein du Parti socialiste alors au pouvoir, les luttes factionnelles se font en partie au nom de l'autochtonie. Ce sont d'abord certains hommes politiques issus des vieilles élites créoles de Ziguinchor qui se réclament de ce statut, puis des Casamançais, en particulier diola. Les partis d'opposition, et singulièrement le Parti démocratique sénégalais, alors influent à Ziguinchor,

<sup>3</sup> Centre des Archives d'Outre-Mer, FM Iaffpol 2248. Haut-commissariat de la République en AOF. Conseiller politique – Bureau d'études. Recueil des principaux renseignements reçus par le bureau d'études de l'AOF pour la période du 15 au 21 septembre 1958, p. 19.

<sup>4</sup> *Paris-Dakar*, n° 6884, 11 septembre 1958, p. 1.

<sup>5</sup> La première « Maison du Parti » du Sénégal fut construite par les militants UPS de Bignona en 1962. En 1973, le département de Bignona était arrivé en tête des départements sénégalais pour le placement des cartes de l'UPS. Séverine Awenengo souhaite ici remercier tous ses interlocuteurs et particulièrement Paul-Ignace Coly et son fils Edouard pour l'aide inestimable qu'ils lui ont apporté lors de ses enquêtes sur la vie politique en Casamance dans les années 1940-1970.

alimentent la contestation contre la mairie socialiste, dénoncée à la fois comme « nordiste » et comme corrompue. Dans la diaspora, à Dakar et à Paris, se structure un activisme culturel autour de la langue et de l'histoire des Diola, activisme qui s'articule notamment au militantisme des supporters de l'équipe de football du *Casa Sport*, alors en pleine gloire.

Deux hommes en particulier concentrent et canalisent ces tendances très hétérogènes : l'abbé Augustin Diamacoune Senghor en Casamance et Mamadou « Nkrumah » Sané à Paris. Ils formulent une revendication de type nationaliste, exigeant l'indépendance de la Casamance. Ils structurent la lutte, en reprenant à leur compte le sigle du MFDC. La continuité est cependant pour le moins indirecte, et aucun des animateurs du mouvement de 1949 ne sont associés à cette « renaissance » du début des années 1980. Mais cette revendication va susciter un intérêt en Casamance, tout particulièrement parmi les Diola scolarisés, dont beaucoup se sentent trahis par l'État sénégalais. Ils trouvent dans le projet nationaliste un nouvel espoir pour développer et régénérer la Casamance.

La suite est bien connue : les arrestations préventives opérées par l'État, qui n'empêchent pas la célèbre manifestation du 26 décembre 1982 ; la nouvelle poussée de tension un an plus tard, autour du procès des personnes arrêtées, avec la mort violente de plusieurs gendarmes à Diabir ; la marche, cette fois-ci les armes à la main, organisée en décembre 1983, et la rude répression qui s'abat sur les cercles séparatistes. La spirale s'enclenche alors, et les militants réfugiés le long de la frontière bissau-guinéenne s'organisent progressivement. La violence atteint une nouvelle dimension à la fin des années 1980, quand Atika, la branche armée du mouvement, parvient à se procurer des armes de bonne qualité. L'État sénégalais, s'il a autorisé une répression très rude (notamment usage de la torture et disparitions inexplicables), bien documentée par Amnesty International, a néanmoins également vite réalisé des gestes d'ouverture. Il a ainsi favorisé l'ascension d'une nouvelle élite politique casamançaise et essayé d'engager des discussions dès la fin des années 1980. Ces efforts aboutissent en 1991 avec la signature du premier d'une longue série d'accords entre l'État et les séparatistes.

A partir de là, le jeu se complique : certains combattants, devenus sceptiques quant aux chances de succès du mouvement et méfiants face aux « politiques » du MFDC, nouent des relations étroites avec l'État sénégalais, allant jusqu'à en accepter des ressources. Les « politiques » du MFDC – en réalité les prisonniers libérés – adoptent pour leur part une ligne plus radicale et s'assurent ainsi la fidélité d'une partie des combattants, en particulier parmi les plus jeunes. Ce clivage recoupe les tensions qui traversent le dispositif étatique de gestion du dossier, puisque le rôle central joué par l'opposant Marcel Bassène dans les négociations est mal vécu par les hommes du Parti socialiste. Au fond, on n'est jamais sorti de cette situation : les luttes au sein du mouvement et celles au sein du dispositif de gestion et de négociation de l'État n'en finissent pas de se faire écho et de complexifier à l'infini le dossier.

Si certains combattants connaissent des doutes dès le début des années 1990, le MFDC suscite un véritable espoir à travers la région et s'implante alors véritablement dans les zones rurales, où les premiers accords signés avec le gouvernement renforcent sa crédibilité. Mais cet espoir s'use avec la poursuite du conflit, qui démontre l'échec du MFDC à étendre son contrôle au-delà des zones de forêt situées le long des frontières de Gambie et de Guinée-Bissau, zones protégées par des mines et des retranchements. Les braquages et la coercition exercée par le mouvement dans certaines zones rurales et les affrontements qui opposent entre elles les factions du MFDC viennent encore affaiblir la crédibilité du mouvement. Les civils sont durement affectés par le conflit, et des milliers de personnes trouvent refuge à Ziguinchor ou dans les pays voisins tandis que de nombreux Sénégalais, menacés du fait de leur « origine nordiste », fuient la région. L'État découvre au fil des années 1990 qu'une victoire militaire est coûteuse pour lui aussi, aussi bien en termes de vies humaines (qu'on pense au terrible bilan des embuscades de Babonda et de Mandina-Mancagne) qu'en termes diplomatiques. Un

équilibre s'installe progressivement, l'intensité des affrontements diminue et les négociations se poursuivent, suscitant toujours plus de tensions et de dénonciations au sein même du mouvement séparatiste, le fragilisant encore un peu plus.

Le rapport de forces tourne plus nettement en faveur de l'État après l'élection d'Abdoulaye Wade en mars 2000 : dans un contexte global post-11 septembre où la résolution des conflits et le renforcement des États deviennent des priorités internationales, la hausse du budget de l'État permet de renforcer l'armée tandis que les nouvelles promesses d'aide des bailleurs de fonds suscitent l'espoir dans la population casamançaise, épuisée par vingt ans de tensions. L'instabilité en Guinée-Bissau permet au Sénégal d'y exercer une forte influence et l'armée bissau-guinéenne, alliée à une faction séparatiste modérée, lance plusieurs attaques contre le chef radical Salif Sadio, le contraignant finalement, en 2006, à se replier jusqu'à la frontière gambienne.

La situation est donc la suivante : le gouvernement sénégalais n'est pas prêt à tenter une solution militaire mais ne veut pas non plus se risquer à de véritables négociations qui pourraient renforcer le MFDC et le lancer enfin sur la scène internationale. Surtout, les autorités d'alternance, conscientes du rapport de forces et convaincues d'incarner un avenir meilleur pour le Sénégal dans son ensemble, ont du mal à accepter de véritables négociations. Du côté du MFDC, les tendances de l'aile politique ont perdu la plus grande part de leur influence, et les différents groupes armés persistent grâce à un système autonome, souple et résilient : ils sont immergés dans les économies des frontières gambiennes (taxation des flux entrants de biens de consommation et des flux sortants de produits agricoles, y compris le cannabis) et bissau-guinéennes (exploitation des produits agricoles dans les zones vidées de population) ; ils contrôlent notamment un volant de combattants « saisonniers », mobilisables selon les nécessités. S'ils mesurent bien la faiblesse de leurs chances militaires et s'ils peuvent respecter des trêves tactiques, il est hors de doute qu'ils sont encore nombreux dans les maquis, portés par la mémoire du combat et des sacrifices réalisés, à voir dans la revendication séparatiste le moyen de réaliser leur exigence de justice (et de se réaliser eux-mêmes). Entre la stratégie de l'usure et celle de la résilience, la lutte reste ouverte...

Mais il ne faut pas oublier les dimensions sociologiques qui expliquent pour une part cette situation d'entre-deux : au fond, malgré l'espoir un temps suscité par le projet séparatiste, beaucoup de Casamançais ont continué à « fonctionner » dans le cadre sénégalais, fréquentant les écoles (même dégradées), s'établissant à Dakar, ou s'intégrant aux réseaux de migration internationale si puissants au nord du Sénégal ; le renforcement (au moins budgétaire !) de l'État à la suite de l'alternance contribue à rendre de son attractivité au modèle sénégalais. Le débat traverse donc la société casamançaise elle-même, profondément divisée sur l'option à retenir. Bien des jeunes nés dans les années 1980 et 1990 sont sans doute moins « pris » par le modèle de l'intégration par la fonction publique mais aussi par l'idée d'indépendance et après trente années de crise, Abdoulaye Wade et son nouveau relais en Casamance, Abdoulaye Baldé, offrent un modèle de développement rénové (l'État fait un nouvel effort dans le domaine scolaire et universitaire et ouvre un espoir de croissance en même temps que la migration internationale offre une perspective) qui ne leur semble pas sans attrait.

\*\*\*

Il ne s'agissait pas dans cet article de trancher, comme le rapport Charpy a tenté de le faire au milieu des années 1990, sur la question de la légitimité ou de l'illégitimité historico-juridique de la revendication séparatiste. Nous avons préféré essayer de porter à la connaissance du public un certain nombre d'éléments de réflexion produits par les travaux universitaires ces dernières années, en espérant qu'ils aideront un peu les différents acteurs du conflit et du processus de paix à comprendre et à respecter les logiques d'action des uns et des

autres, au-delà des simplifications partisans, et à trouver le chemin de la paix. En définitive, le Sénégal a, comme tant d'autres pays africains, été aspiré vers les revendications identitaires et la violence armée. Il l'a fait cependant sur un mode assez particulier qui témoigne, dans la longue durée, de sa capacité à susciter un certain « désir », ou, plus généralement, de l'imbrication étroite des trajectoires casamançaises et sénégalaises.

Séverine Awenengo Dalberto, historienne,  
chargée de recherche au CNRS, Centre d'études des mondes africains, Paris

Vincent Foucher, politologue,  
chargé de recherche au CNRS, Centre d'étude d'Afrique noire, Bordeaux